

5.0 crédits

30.0 h

1q

Enseignants:	Van Hecke Elisabeth ;
Langue d'enseignement:	Anglais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables :	Economie industrielle : les politiques de prix et de non prix dans les marchés en concurrence imparfaite tant dans un cadre d'information parfaite qu'imparfaite
Thèmes abordés :	Après avoir passé en revue les objectifs et instruments de la politique de concurrence européenne, le cours examine successivement les ententes entre entreprises (art. 101), les abus de position dominante (art.102) et le contrôle des concentrations.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de l'activité, les étudiants seront capables de comprendre l'apport- mais également les limites - d'une analyse économique rigoureuse à la mise en 'uvre de la politique de concurrence européenne. Ils seront capables d'appliquer cette approche à l'analyse de décisions de jurisprudence relatives à la coopération entre entreprises, aux stratégies d'entreprises dominantes et aux fusions/ acquisitions. Ils seront à même d'appliquer une approche interdisciplinaire droit-économie.</p> <p>Ils auront acquis la connaissance du contenu de la politique de concurrence européenne et des apports de la théorie économique relative aux stratégies des firmes en concurrence imparfaite à l'évolution de cette politique et seront conscients des controverses entre économistes dans ce domaine.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	30% sur base de contributions pendant le semestre et 70% sur base d'un examen écrit à livre ouvert
Méthodes d'enseignement :	<p>Exposés relatifs à la confrontation des apports de la théorie économique avec le contenu des textes réglementaires et de la jurisprudence ; présentation de cas et discussions sur base des documents publiés par les autorités de concurrence ou du contenu des travaux remis par les étudiants.</p> <p>Des lectures préparatoires d'articles, de textes réglementaires et de cas de jurisprudence sur les différents thèmes sont demandées aux étudiants. Pour certains cours, des exercices sont également demandés dont les résultats sont discutés en classe.</p>
Contenu :	<p>Introduction: Les objectifs et instruments de la politique de concurrence européenne. Existe-t-il une politique de concurrence optimale ? Quelle est la contribution de l'économie à la politique de concurrence ?</p> <p>L'approche économique de la collusion et de la coopération entre firmes: Les cartels ; les accords de coopération horizontaux et verticaux</p> <p>L'approche économique des concentrations: concentrations horizontales, verticales et conglomerales</p> <p>Abus de position dominante: prix excessifs et prédateurs; prix ciseaux et refus de vente; rabais ; produits joints</p>
Bibliographie :	<p>Motta, M., Competition Policy: theory and practice, CUP, 2004</p> <p>Pepall, Richards and Norman, Industrial organisation: contemporary theory and practice, 1999, South Western College Publishing</p> <p>O'Donogue and J. Padilla, The law and economics of art. 82, 2006, Hart Publishing</p>
Autres infos :	
Faculté ou entité en charge:	ECON

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences de gestion	GEST2M	5	-	
Master [120] en sciences de gestion	GESM2M	5	-	
Master [120] en sciences économiques, orientation générale	ECON2M	5	-	
Master [60] en sciences économiques, orientation générale	ECON2M1	5	-	